

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023								
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		4 dont DGS : 1 H		DGAS : 1 F 1 H	DGST : 1 H	Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F		
(B) N° de département :		64		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)		(F) Primo-nominations année 2023		
COMMUNE D'ANGLET	COMMUNE	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
	commune	DGS	0	0	DGS	0	0	
		DGAS	0	1	DGAS	0	0	
		DGST	0	0	DGST	0	0	
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	
		<b>Total par sexe</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Total par sexe en 2023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Ne remplir que les cases colorées						(G) Rappel des primo-nominations années antérieures		
						Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
						DGS	1	0
						DGAS	1	0
						DGST	0	0
						Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
						<b>Total par sexe années antérieures</b>		
						<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
						(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023		
						(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		
				Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
						Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
						Contribution due		
				Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
						Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
						Contribution due		

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.